

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 3 (1858)
Heft: 9

Artikel: Soins et précautions hygiéniques : que nécessite la santé des troupes en campagne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-328595>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que le projectile n'est pas tiré. Il n'en est pas de même avec nos fusées de shrapnels actuelles, qui, une fois graduées, ne peuvent supporter de correction que pour un temps plus court.

6. — La confection des fusées est plus simple et plus facile que celle des fusées actuelles de shrapnels. Elle n'exige ni tournage ni soudage.

7. — La fusée est très facilement vissée et dévissée sur le projectile à l'aide de sa clef.

Quant aux frais ils sont, il est vrai, plus élevés que pour les fusées en bois.

Avec les charges employées encore actuellement pour nos obusiers longs, la durée de 7 secondes devrait suffire pour tous les cas, il serait donc possible de n'avoir à l'avenir qu'une seule fusée pour les shrapnels et les obus ordinaires. On pourrait avec ces fusées faire éclater les obus ordinaires au moment voulu, de manière à leur faire produire leur maximum d'effet.

Si nous sommes bien informés, le Département militaire fédéral a pris des mesures pour que cet important progrès de la pyrotechnie soit mis à l'essai chez nous, et il est à espérer que le résultat de ces essais sera une amélioration capitale du feu de nos obusiers.

(*Allgemeine Schweizerische Militär-Zeitung.*)

H. H.

SOINS ET PRÉCAUTIONS HYGIÉNIQUES

QUE NÉCESSITE LA SANTÉ DES TROUPES EN CAMPAGNE.

Nous croyons utile de reproduire un passage de l'ouvrage du D^r Baudens : *La guerre de Crimée*, sur les soins paternels que le maréchal Bugeaud savait si bien prendre de la santé de ses troupes. C'est cette industrieuse activité qui sait tirer parti des moyens les plus simples en vue du bien-être de tous, qui fait en campagne la supériorité du vieux soldat, du *troupiér*. Si ces soins ont été jugés par le maréchal Bugeaud si importants pour une armée permanente, que devrait-il en être pour une armée de milices, dont les hommes sont en général habitués à une vie plus douce, à un *confort* relativement plus grand que les soldats des troupes de ligne ne peuvent en trouver même dans leurs garnisons.

« Les bonnes traditions de l'armée d'Afrique n'étaient pas mises en oubli. Elles remontent au maréchal Bugeaud, qui a donné l'exemple d'une bien vive sollicitude

pour le soldat. Quand il commandait une expédition, il avait toujours soin dès la veille de reconnaître la direction de la route du lendemain et les obstacles qui pouvaient s'y rencontrer, afin d'échelonner le départ des régiments à des heures différentes, et de ne jamais leur laisser inutilement le sac sur le dos.

» Les colonnes partaient en toute saison dès le point du jour, après avoir pris le café ou mangé la soupe ; chaque bidon était rempli d'une légère infusion de café (en Afrique le café a été substitué aux liqueurs spiritueuses, plus convenables dans les pays froids et humides). Après $3/4$ heure de marche, on faisait toujours une halte de 20 minutes : on partait pour ne plus s'arrêter que peu d'instant, d'heure en heure. Le maréchal présidait lui-même au passage des gués. Les hommes ôtaient le pantalon, gardaient guêtres et souliers. Quand l'eau était profonde, on formait la chaîne et des cordes étaient tendues en guise de rampes. Des factionnaires étaient postés près des sources d'eau fraîche qui se trouvaient sur le chemin, pour empêcher les soldats de s'y désaltérer ; sage mesure qui préservait de bien des maladies. Quand elles n'étaient pas trop attardées par les coups de fusil, les troupes arrivaient au bivouac vers 10 heures du matin. Elles avaient ainsi le temps de s'y bien installer, de faire convenablement la soupe, de laver leur linge et de se remettre de leurs fatigues. L'emplacement des camps était choisi autant que faire se pouvait, sur des lieux élevés, loin des marais, à proximité de l'eau et du bois. Quand on savait que le bivouac était privé de bois, chaque soldat portait sur son sac un petit fagot et en guise de canne un bâton qu'on brûlait au bivouac.

» Souvent le maréchal goûtait la soupe des ordinaires et s'assurait lui-même que la ceinture de flanelle (réglementaire) était autour des reins et non dans le sac. A la tombée de la nuit il allait poster les grand'gardes et les vedettes. Il rentrait le dernier dans sa tente et faisait camper une compagnie près de lui, afin d'avoir toujours immédiatement sous la main quelques hommes en cas d'alerte ou d'attaque nocturne. Il s'indignait des fatigues inutilement imposées aux troupes en campagne, telles que parades, manœuvres, alignements. Un jeune colonel, en arrivant au bivouac, avait laissé pendant 10 minutes son régiment sous les armes avant de lui faire former les faisceaux. « On voit bien, Monsieur, s'écria le duc d'Isly, que vous n'avez jamais porté le sac sur le dos. » — Bien qu'il admît dans son intimité le médecin en chef de ses ambulances, il voulait apprécier par lui-même l'état sanitaire et les digestions de la troupe en jetant un coup d'œil sur le sol autour du bivouac (on sait que les diarrhées et la dysenterie sont très redoutables parmi les troupes en Afrique). Il savait arrêter à propos les indispositions légères par un jour de repos, une ration supplémentaire de riz, de viande, de café ou de vin.

» Sachant que la moitié des soldats qui entrent aux ambulances ou qui restent en arrière, s'exposant à avoir la tête coupée par les Arabes, ne sont le plus souvent que des hommes écloppés par une chaussure trop étroite, il prescrivait aux colonels de ne jamais laisser délivrer une paire de souliers qui n'eût été essayée avec soin et de s'assurer souvent par eux-mêmes de l'état des chaussures, qui devaient être chaque jour assouplies par une couche de graisse. A l'exemple du maréchal Clausel,

son prédécesseur, il affectait une compagnie au service de l'ambulance pour la suivre, en dresser les tentes, la pourvoir d'eau et de bois ; il visitait souvent les blessés et les malades et sa présence remontait leur moral. En échange de tous ses soins, qui l'avaient fait surnommer le père des soldats, le maréchal Bugeaud trouvait toujours au moment du combat des troupes énergiques, pleines de santé, d'enthousiasme et d'ardeur belliqueuse.»

LES TROUPES SUISSES AU SERVICE DE FRANCE.

(Suite et fin ¹.)

Il faut rendre justice aux Suisses : ils furent les véritables créateurs de l'infanterie, ils servirent de modèle à toutes les nations de l'Europe par leur instruction militaire, et depuis le camp du Pont-de-l'Arche jusqu'au camp d'Ivry, ils donnèrent aux troupes françaises des leçons et des exemples auxquelles celles-ci durent plus d'une victoire.

« La principale force de leur infanterie, dit Zurlauben, consistait dans sa manière de combattre, rangée en trois bataillons de trois et quatre mille hommes, et dans la longueur de ses piques de dix-huit pieds dont elle se couvrait en campagne, formant ce qui s'appelait le hérisson, en sorte que son ordonnance était une citadelle mobile où la gendarmerie française même faisait brèche avec peine. Cette infanterie était dans une armée ce que sont les os dans le corps humain. Elle était souhaitée, dans les troupes françaises, non seulement pour sa bravoure et pour sa discipline, mais aussi pour sa patience, qui ne se décourageait jamais. » Brantôme, qui n'avait pas les raisons de Zurlauben pour s'ériger en admirateur de ces troupes, ne dit-il pas quelque part : « J'ai vu en nos armées, quand nous avons un gros de Suisses, nous nous estimions invincibles, ce nous sembloit. »

Ces piques redoutables dont il est question à chaque page de leur histoire étaient en effet leur arme principale ; ils portaient encore l'espadaon attaché derrière le dos et une épée à la ceinture ; le plus petit nombre se servait de l'arme à feu. En général, à la fin du seizième siècle, ils avaient encore le costume et l'armure qu'on leur avait vus à Grandson, la pique et le sabre, les chausses bouffantes et les toques à plumes.

Donnons un aperçu des principales levées de troupes faites dans les cantons durant cette période :

Depuis la première capitulation de 1480 jusqu'à 1524, cinquante-quatre mille Suisses servent successivement en France. Dix mille autres, appelés en 1526, demeurent au service de François I^{er} jusqu'en 1536. Ils forment trois régiments sous le commandement de Claude de Savoie, comte de Tende. Jacques de Rovereaz était colonel d'un de ces régiments.

¹ Voir les n^{os} 7 et 8.